

"L'écueil du nationalisme" dans Le Monde (12 août 1952)

Légende: Le 12 août 1952, le quotidien français Le Monde commente l'installation de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) à Luxembourg et détaille les objectifs de cette nouvelle institution supranationale.

Source: Le Monde. 12.08.1952. Paris: Le Monde.

Copyright: (c) Le Monde

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"l_ecueil_du_nationalisme"_dans_le_monde_12_aout_1952-fr-6998b433-b68c-43dd-b882-bb319914a6f6.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 20/09/2012

L'écueil du nationalisme

M. Jean Monnet a longuement insisté hier dimanche à Luxembourg sur le caractère supranational de la Haute Autorité qu'il préside et sur les transformations qui devraient en résulter dans les relations entre Etats. Il a pris soin de souligner qu'un ordre juridique européen allait désormais exister au-dessus des ordres juridiques nationaux. « Les institutions nouvelles pourront être modifiées et améliorées à l'expérience, a-t-il dit. Ce qui ne sera pas remis en question c'est que ce sont des institutions supranationales et, disons le mot, fédérales. »

L'intention politique du plan Schuman apparaît donc en pleine lumière. Risque-t-elle d'entraver la réalisation des objectifs purement économiques et sociaux du pool charbon-acier ? A ceux qui le craignent M. Jean Monnet répond : « Regardez la carte. »

Effectivement les conditions géographiques et géologiques montrent à l'évidence que l'ouest de notre continent possède un bassin naturel prédestiné aux industries du charbon et de l'acier. Son morcellement est dû aux rivalités et aux antagonismes de peuples que le principe des nationalités a formés et opposés tout au long de l'histoire de l'Europe.

L'esprit « fédéral » l'emportera-t-il dans une nouvelle phase historique ? En tout cas ces rivalités ne disparaîtront pas aussi vite et aussi aisément que le souhaite M. Monnet. Personne n'a oublié les surenchères nationalistes dont la récente conférence des Six fut le théâtre à Paris. On aurait pu penser qu'elles se seraient limitées au choix de la capitale de la communauté européenne du charbon et de l'acier; elles eussent été alors plus excusables. Mais elles ont débordé sur le terrain de la Haute Autorité ; on sait en effet qu'une vice-présidence non prévue par le traité du 18 avril fut créée pour donner une compensation à la Belgique.

On comprendra dès lors que M. Jean Monnet ait tenu à renouveler publiquement — et avec quelle solennité, quelle force ! — l'engagement « européen » des neuf membres de l'organisme supranational, comme s'il voulait mettre en garde ses collègues et les gouvernements contre la tentation d'entretenir des rapports fondés sur la défense des intérêts nationaux.

Ces intérêts ne seront d'ailleurs pas négligés. Ils seront défendus par le conseil des ministres et par les associations de producteurs et de travailleurs. Là encore on se demandera si M. Monnet ne sous-estime pas la puissance du nationalisme économique. Dans l'attente du plan Schuman les six pays ont préparé des programmes d'investissements industriels dont certains sont grandioses et difficilement conciliables avec l'harmonieuse division du travail qui devrait théoriquement régner au sein de la communauté. Chacun veut défendre ses charbonnages et ses usines sidérurgiques contre la concurrence du voisin. De grandes difficultés surgiront dès qu'il s'agira d'« intégrer » ces divers programmes. N'en a-t-on pas déjà une preuve avec les programmes d'armement, qu'aucun gouvernement n'accepte de réduire sensiblement, même si l'on propose de lui fournir gratuitement des armes toutes faites ?

On ne s'étonnera pas dans ces conditions que deux tendances s'affrontent déjà à Luxembourg : d'un côté les partisans de la rapidité, de l'autre les empiriques et les prudents. Quelle que soit la méthode qu'elle choisira, la Haute Autorité devra avoir pour principal objectif de triompher des particularismes nationaux. Le traité charbon-acier lui reconnaît tous les pouvoirs nécessaires à son action. Si elle réussit dans son domaine à la fois vaste et limité elle aura préparé la voie à l'Europe unie.